
Discours du Budget 2012 du Manitoba

M. Stan Struthers
Ministre des Finances
Le 17 avril 2012

Les documents offerts en français sur le site Internet www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

- Discours du Budget 2012 du Manitoba
- Budget 2012
- Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013
- Bulletin de nouvelles fiscales
- Rapports financiers
- Points saillants de l'économie du Manitoba
- Statistiques économiques

This document is available on the Internet at: www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- The 2012 Manitoba Budget Address
- Budget 2012
- Budget Papers
 - A Economic Review and Outlook
 - B Supplementary Financial Information
 - C Taxation Adjustments
 - The Manitoba Advantage
 - D Update on Major Transfer Arrangements
 - E Reducing Poverty and Promoting Social Inclusion
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2013
- Tax News
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics

By special arrangement, sections of this document can be provided in alternative format for visually impaired persons requiring the information.

Des arrangements spéciaux peuvent être pris pour obtenir des sections de ce document dans des formats différents destinés aux personnes atteintes d'une incapacité visuelle.



Imprimé sur papier recyclé.

ISSN 0380-4488

DISCOURS DU BUDGET 2012 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE	2
PROTÉGER LES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE.....	4
MAINTENIR LA SOLIDITÉ ET LA CROISSANCE DE NOTRE ÉCONOMIE.....	6
MAINTENIR L'ABORDABILITÉ.....	11
CONCLUSION	12



Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer le Budget du Manitoba 2012.

Depuis plus de dix ans, notre gouvernement travaille de concert avec la population manitobaine à la mise en œuvre réussie d'une formule qui assure

une croissance stable et durable.

Nous avons protégé les services de première ligne et soutenu les entreprises, tout en faisant des choix judicieux et en continuant d'offrir aux familles des conditions de vie abordables et de grande qualité.

Nous avons investi dans l'éducation et la formation, reconstruit des routes et des collectivités, aidé les entrepreneurs à mettre au point de nouveaux produits et services, et accueilli un nombre record d'immigrants qualifiés.

En conséquence, notre économie a continuellement généré des milliers de bons emplois. Notre population grandit et rajeunit.

Depuis plusieurs années, cependant, le Manitoba fait face à certains défis.

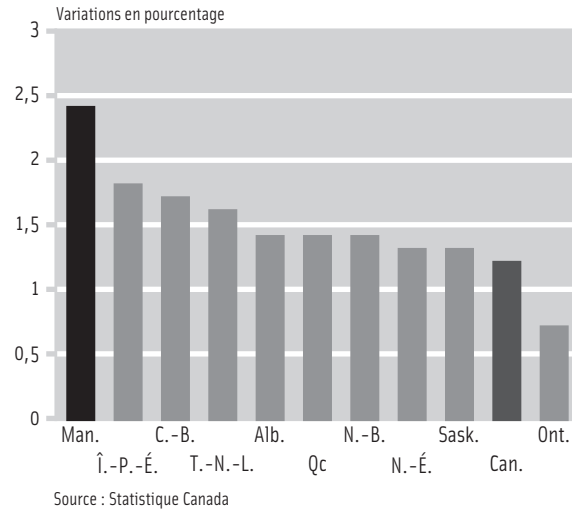
À l'automne 2008, une crise financière a provoqué des ondes de choc dans l'économie mondiale. Dans le monde entier, les gens ont perdu leur emploi et un grand nombre de familles ont vu disparaître leurs économies.

Nous étions placés devant un choix. Alors que certains préconisaient une réduction imprudente et draconienne des services clés, nous avons choisi une autre voie.

Monsieur le Président, nous avons choisi d'agir. Nous avons accordé la priorité aux familles. Notre approche équilibrée a protégé les emplois et les services dont les familles dépendent le plus.

Le Manitoba est sorti de la crise en meilleure situation que la majorité des autres provinces et territoires, avec chaque année un taux de croissance économique de près d'un point de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale. Au cours des cinq dernières années, le

PIB réel, croissance annuelle moyenne, de 2005 à 2010



Manitoba a occupé la première place au Canada en termes de croissance économique.

En résumé, notre approche équilibrée a porté ses fruits. Le magazine *Maclean's* a d'ailleurs nommé cette réussite le « miracle manitobain ».

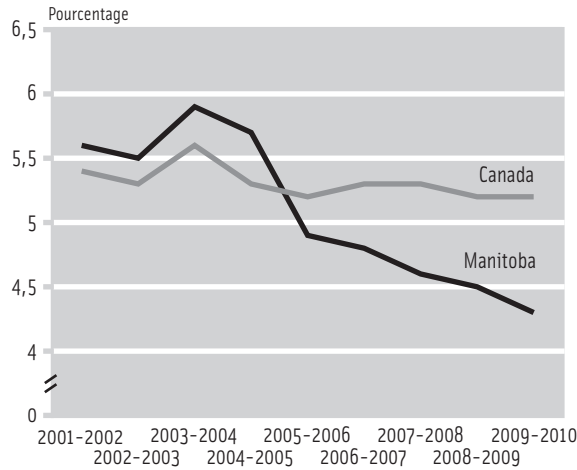
Mais les Manitobains et Manitobaines savent que faire face aux défis en faisant preuve de résilience et d'optimisme n'a rien d'un miracle; c'est tout simplement notre façon d'agir.

Nous nous aidons les uns les autres. Nous bâtissons pour l'avenir. En tant que gouvernement, nous rejetons à la fois les coupes imprudentes et les dépenses irresponsables. Ce n'est peut-être pas une méthode spectaculaire, mais elle produit de bons résultats.

L'année dernière, les Manitobains et Manitobaines ont dû surmonter des difficultés qui les ont touchés de très près. Les inondations sans précédent ont eu des répercussions sur les résidences, les entreprises et les fermes, ainsi que sur les collectivités des Premières Nations.

Il y a eu d'importants dégâts et plusieurs familles ne peuvent toujours pas retourner chez elles. Nous avons collaboré avec la population manitobaine pour relever les défis associés à ces inondations et mené un combat sur plusieurs fronts.

Réduction des coûts d'administration hospitalière du Manitoba



Source : Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)

Nos efforts ont coûté près d'un milliard de dollars. Malgré ce prix élevé, nous avons refusé de laisser les Manitobains faire face aux inondations tout seuls.

Monsieur le Président, si c'était à refaire, nous ferions la même chose.

Le Budget 2012 continue de faire avancer le Manitoba, en mettant l'accent sur les priorités dans cette période d'incertitude.

Nous savons que les bases de notre économie sont solides, mais d'autres dangers nous menacent.

Les effets des inondations de l'an dernier se font toujours sentir. De l'incertitude pèse toujours sur l'économie mondiale. Plusieurs de nos partenaires commerciaux les plus importants font face à des problèmes économiques majeurs.

De plus, comme la croissance des principaux transferts fédéraux a été maintenue à un niveau fixe trois années de suite, il est difficile de répondre à la demande croissante de services importants comme les soins de santé et l'éducation.

Le Budget 2012 protège le Manitoba des difficultés économiques qui se profilent à l'horizon. Notre approche équilibrée est suffisante pour répondre aux défis qui nous attendent aujourd'hui et demain.

Le Budget comprend des mesures novatrices et responsables pour réduire nos dépenses et augmenter nos recettes. Ces mesures nous permettent de continuer d'investir dans les priorités des familles manitobaines.

Monsieur le Président, cela signifie davantage d'argent pour les écoles, les routes et les hôpitaux et, en même temps, une réaffirmation de notre engagement à retourner à l'équilibre d'ici 2014.

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE

Les gouvernements du monde entier continuent de faire face au besoin de maîtriser leurs dépenses tout en fournissant des services importants.

Lorsque les circonstances sont difficiles, les familles et les entreprises trouvent le moyen de s'assurer qu'elles ont l'argent requis pour combler leurs besoins.

Notre gouvernement fait également des efforts pour réduire les dépenses tout en veillant à répondre aux besoins de la population manitobaine.

*Nous réduisons les dépenses relatives
aux opérations fondamentales
du gouvernement de 3,9 %.*

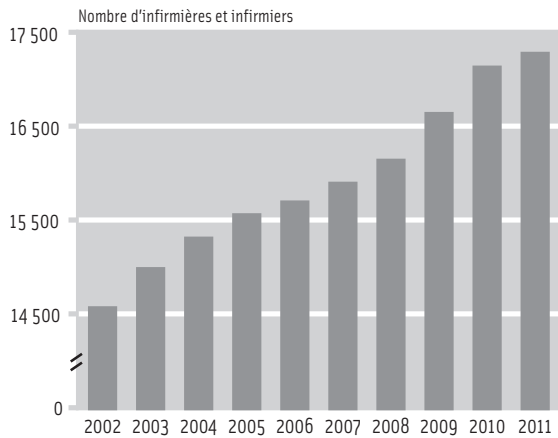
Monsieur le Président, nous *réduisons* les dépenses relatives aux opérations fondamentales du gouvernement de 3,9 %.

Les budgets de dix ministères seront réduits ou gelés.

Les seules augmentations de dépenses autorisées visent les services clés de première ligne : la santé, l'éducation et la formation professionnelle, l'infrastructure, la sécurité publique et les services à la famille.

En plus des réductions de dépenses prévues, nous allons augmenter nos recettes à l'aide de mesures fiscales modérées et équitables, sans toutefois augmenter le taux des principaux impôts.

Total d'infirmières et infirmiers actifs exerçant la profession



Sources : Rapports annuels de l'Ordre des infirmières et des infirmiers, de l'Ordre des infirmières et des infirmiers psychiatriques et de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires

Nous avons déjà réduit les dépenses. Nous avons réussi à négocier avec de nombreux secteurs de la fonction publique du Manitoba une modération des augmentations de salaire.

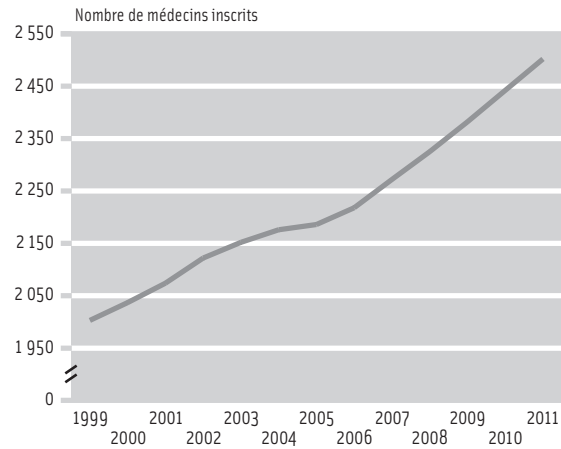
Nous avons géré les dépenses du système de soins de santé en réalisant des économies et en imposant par voie législative un plafond aux coûts administratifs des offices régionaux de la santé.

De ce fait, le Manitoba se classe maintenant au deuxième rang des provinces et territoires ayant les coûts d'administration hospitalière les moins élevés au Canada, alors que la Province se trouvait auparavant à l'avant-dernier rang de cette liste.

Trouver des manières de faire des économies demeure une priorité. Le Budget 2012 introduit des réductions responsables et novatrices des coûts gouvernementaux. Nous prendrons entre autres les mesures suivantes :

- la réduction du nombre d'offices régionaux de la santé, qui passeront de 11 à 5, afin de rationaliser les services offerts;
- la réduction du nombre de corporations de la Couronne par la fusion de la Société des alcools du Manitoba et de la Corporation manitobaine des

Médecins exerçant au Manitoba



Source : Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba

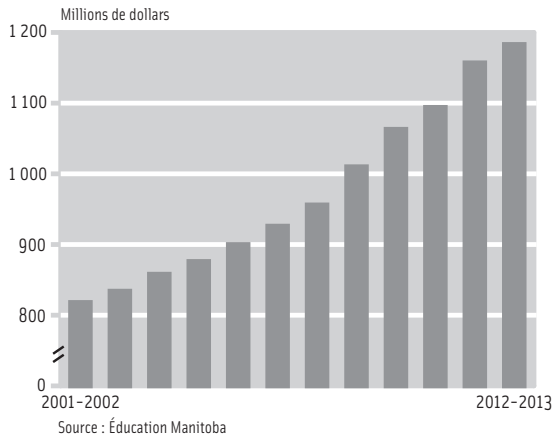
loteries, ce qui permettra de limiter les coûts de réglementation;

- de concert avec les administrations municipales, une initiative visant à encourager une plus grande coopération régionale;
- le maintien de la baisse de 20 % imposée sur le salaire des ministres du gouvernement;
- le report des augmentations de salaires prévues pour les députés provinciaux et la réduction de leurs frais de bureau;
- la réduction des frais de déplacement dans chacun des ministères;
- la réduction de 20 % du nombre d'organismes, de conseils et de commissions nommés par le gouvernement.

Ces mesures permettront de réduire le double emploi et d'utiliser les ressources publiques de manière plus efficiente. Monsieur le Président, c'est ainsi qu'un gouvernement moderne s'adapte aux défis du monde d'aujourd'hui.

Ces mesures sont parmi celles que nous prévoyons mettre en œuvre afin de réaliser 128 millions de dollars d'économie au cours de l'exercice, soit l'équivalent d'une réduction supplémentaire d'un pour cent des dépenses de programmes.

Financement des écoles publiques, de 2001-2002 à 2012-2013



Les résidents du Manitoba ont le niveau de dette personnelle par habitant qui est le plus bas au Canada, et ils comprennent qu'il est nécessaire d'établir un équilibre entre les dépenses et les revenus.

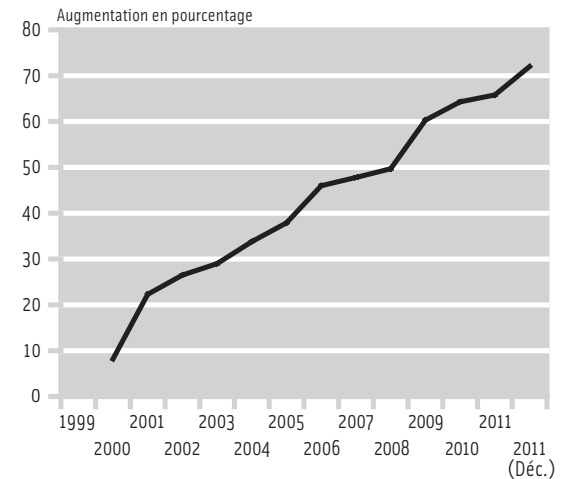
On nous a demandé d'introduire une taxe de vente harmonisée. Certains nous ont demandé d'augmenter le taux de la taxe de vente provinciale, tandis que d'autres souhaitent que nous augmentions les cotisations d'assurance-santé. Il y en a d'autres encore qui disent que nous devrions différer indéfiniment notre retour à l'équilibre budgétaire.

Nous avons plutôt choisi de protéger les services de première ligne en établissant un équilibre entre de nouvelles économies, des réductions de dépenses et des recettes équitablement générées.

Ce budget ne prévoit aucune augmentation du taux d'imposition sur le revenu des particuliers et des entreprises, ni de la taxe de vente provinciale.

Notre taxe de vente au détail demeure au deuxième rang des taux les plus bas du pays. Comme c'est le cas dans d'autres provinces, notre taxe de vente au détail sera maintenant applicable à certains services personnels, tels que ceux offerts dans les établissements thermaux et esthétiques, ainsi qu'aux cotisations versées pour les

Places de garderie subventionnées, de 2000 à 2011



Note : Les données de 2000 à 2011 sont fondées sur les exercices financiers se terminant le 31 mars.

Source : Services à la famille et Travail Manitoba

assurances de biens et de responsabilité civile et les assurances-vie collectives.

Ces mesures aideront à assurer la viabilité à long terme des services qui sont les plus importants pour la population manitobaine.

PROTÉGER LES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE

Nous savons que rien n'est plus important pour les Manitobains et les Manitobaines que la santé de leur famille. C'est pourquoi les soins de santé ont toujours été notre priorité numéro un.

Monsieur le Président, nous mettons l'accent sur le développement des soins plutôt que l'accroissement des coûts.

En améliorant les soins à domicile, le Régime d'assurance-médicaments et les soins communautaires, nous investissons de façon judicieuse afin de maîtriser les coûts et de continuer d'offrir aux Manitobains et aux Manitobaines les services qu'ils veulent obtenir et dont ils ont besoin.

Nous construisons et nous ouvrons de nouveaux établissements de soins de santé et nous investissons dans du nouveau matériel. Les cliniques express, les réseaux de soins primaires et la possibilité d'obtenir un rendez-vous médical le jour même ou le jour suivant permettront de diminuer la pression qui pèse sur les salles d'urgence.

Nous allons aussi former et embaucher davantage de médecins, d'infirmières, d'auxiliaires médicaux, d'infirmières praticiennes et de technologues en santé afin d'offrir des soins de première ligne de qualité.

Nous avons promis que tous les Manitobains et Manitobaines auraient accès à un médecin de famille d'ici 2015. Monsieur le Président, nous tiendrons cette promesse.

Nous offrirons... à tous les patients la gratuité des médicaments contre le cancer, ce qui permettra à un plus grand nombre de se faire soigner chez eux.

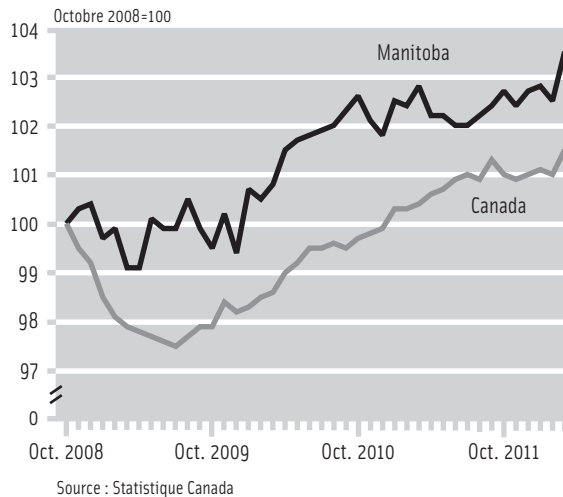
Nous offrirons... à tous les patients la gratuité des médicaments contre le cancer, ce qui permettra à un plus grand nombre de se faire soigner chez eux.

Pour faire diminuer la consommation de tabac, nous augmenterons la taxe sur le tabac de 2,5 cents par cigarette.

L'éducation est la clé du succès futur de notre province. Dans le cadre du Budget 2012, nous consacrons 25 millions de dollars de plus au financement des écoles publiques et nous prévoyons construire et rénover des écoles partout dans la province.

Pour les parents et les élèves du Manitoba, cela se traduira concrètement par de nouvelles écoles qui ouvriront leurs portes à l'automne ainsi que par de nouveaux laboratoires de sciences à la pointe de la technologie et la construction de nouveaux gymnases.

Indice de l'emploi – Canada et Manitoba



En allant de l'avant, nous continuerons à mettre l'accent sur la réduction du nombre d'élèves par classe, en commençant par l'affectation aux écoles de quatre millions de dollars de plus cette année pour entreprendre la réduction de la taille des classes, de la maternelle à la 3^e année, à un maximum de 20 élèves. Un renforcement des programmes permettra d'améliorer les compétences en lecture et en mathématiques.

Les familles bénéficient de notre engagement ferme en faveur de services sociaux de qualité et de logements sûrs et abordables.

En 2008, nous avons promis aux familles de financer 6 500 places de garderie et de renforcer notre système de garderies.

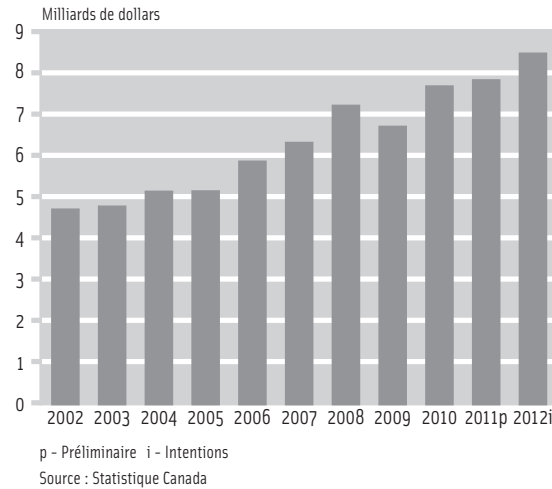
Monsieur le Président, à la fin de cette année, cet engagement aura été tenu.

Un total de 54 garderies sont en cours de construction ou d'agrandissement. Nous continuons de favoriser une meilleure formation et de meilleurs salaires pour les travailleurs des services à l'enfance.

Le Budget 2012 prévoit des investissements ciblés pour appuyer les familles manitobaines.

De plus, nous agissons en vue d'augmenter l'offre de logements locatifs, en ajoutant des unités d'habitation abordables et louées au prix du marché, par le lancement

Investissements en immobilisations privés du Manitoba



d'une demande de propositions de construction domiciliaire dans le secteur privé.

Nous continuons d'investir cette année afin de respecter notre engagement à construire 1 500 unités de logement social abordables en cinq ans.

Monsieur le Président, ce budget prévoit également du financement pour des pompiers, ainsi que pour des agents de police et des cadets dans nos rues et nos collectivités.

Nous accorderons aussi plus de ressources au système de justice pénale.

Nous avons fourni des fonds à la Ville de Winnipeg afin qu'elle embauche 20 pompiers cette année et nous finançons également l'embauche de quatre pompiers paramédicaux à Brandon.

Nous sommes des chefs de file au niveau national en ce qui concerne l'investissement dans les programmes innovateurs qui aident les enfants et les jeunes à prendre un bon départ dans la vie, ce qui renforcera les collectivités et réduira la criminalité.

MAINTENIR LA SOLIDITÉ ET LA CROISSANCE DE NOTRE ÉCONOMIE

En période d'incertitude économique, nous devons nous appuyer sur nos forces afin de faire croître l'économie.

Nous avons une stratégie gagnante pour que notre économie demeure solide et qu'elle poursuive sa croissance. Nous allons continuer à :

- investir dans l'éducation et dans les possibilités de formation aux emplois de demain;
- encourager l'immigration et favoriser les appuis aux nouveaux Manitobains et Manitobaines;
- aider les entreprises du Manitoba à créer des emplois.

Nous affectons des fonds additionnels à nos collègues et nous restons déterminés à appuyer l'expansion future de ceux-ci.

En finançant nos universités de façon importante et prévisible, nous garantirons l'excellence universitaire et le caractère abordable des études, tout en faisant en sorte que les élèves terminent leurs cours dans de meilleurs délais et que l'expérience éducative soit mieux reconnue entre les différents établissements.

Les entreprises manitobaines ont besoin de travailleurs qualifiés. En appuyant l'apprentissage et la formation, nous favorisons une main-d'œuvre stable et nous offrons aux Manitobains et aux Manitobaines des occasions d'apprendre, d'améliorer leurs compétences et d'obtenir de bons emplois. Cette année, nous augmenterons le nombre d'apprentis et nous offrirons aux résidents des régions rurales et du Nord plus de possibilités de formation près de chez eux.

Monsieur le Président, contrairement à ce qui se passait dans les années 1990, notre population s'accroît rapidement et rajeunit. On peut attribuer une partie de cette croissance au programme Candidats du Manitoba, lequel connaît un grand succès et a attiré des travailleurs qualifiés qui se sont installés dans les collectivités de l'ensemble de la province.

Un nombre record de personnes viennent au Manitoba pour s'y établir, se construire un foyer et créer de bons emplois.

Ces résultats ne sont pas fortuits. Ils sont la conséquence du modèle manitobain d'immigration dont la qualité est reconnue à l'échelle internationale et qui constitue l'un des fondements de notre réussite économique.

Le fait de lier notre processus de sélection à nos programmes d'établissement permet aux nouveaux arrivants de s'intégrer dans l'économie mieux qu'ils ne le feraient partout ailleurs au pays. De fait, le taux de chômage des immigrants au Manitoba est le plus bas du Canada.

Cette réussite est désormais menacée par la décision unilatérale du gouvernement fédéral d'annuler l'Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration. Monsieur le Président, nous défendons notre position et nous nous battons pour que l'immigration reste au cœur d'une économie provinciale vigoureuse.

L'hydroélectricité est « le pétrole » du Manitoba, mais c'est une ressource à la fois écologique et renouvelable. Monsieur le Président, notre gouvernement est déterminé à faire en sorte qu'Hydro-Manitoba demeure une société publique puissante et en plein essor.

Nous avons confirmé plus de sept milliards de dollars en nouveaux contrats à long terme pour le secteur de l'électricité au Manitoba.

Des projets tels Bipole III, Keeyask et Conawapa nous permettront d'augmenter nos exportations d'électricité, de créer des emplois et de maintenir des tarifs abordables pour les familles manitobaines.

Nous créerons un Bureau des possibilités énergétiques et un fonds afin d'aider les entreprises manitobaines à profiter des possibilités économiques découlant de ces investissements.

Nous travaillerons aussi au niveau national afin de bâtir un réseau d'électricité est-ouest pour fournir plus d'énergie propre à l'échelle du pays.

Les entreprises du Manitoba ont acquis une impressionnante réputation en matière d'innovation, de fiabilité et de qualité. Nous continuons d'appuyer l'innovation commerciale en aidant les entreprises à mettre au point et à commercialiser de nouveaux produits et services.

Les jeunes entrepreneurs du Manitoba sont le fer de lance de l'innovation et renforcent la compétitivité de notre province sur la scène mondiale.

Et nous sommes à l'écoute des entrepreneurs dans cette province. Depuis 2012, la moitié du crédit d'impôt

*Notre gouvernement a été le premier
au Canada – et à ce jour le seul
– à éliminer l'impôt sur le revenu
des petites entreprises, ce qui les
aide à créer plus d'emplois.*

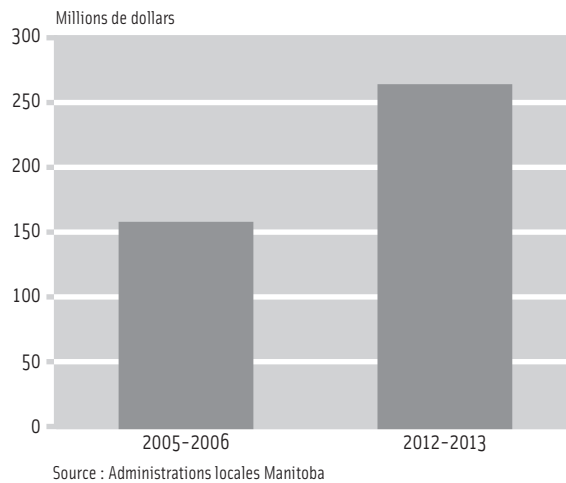
pour la recherche et le développement au Manitoba est remboursable pour la recherche et le développement internes. Cela permet aux entreprises qui démarrent de garder plus d'argent dans leurs caisses.

Allant de l'avant avec nos partenaires du secteur privé, nous allons poursuivre nos efforts en vue de l'établissement à Winnipeg du premier World Trade Center bilingue, ce qui permettra aux entreprises du Manitoba de se joindre à un réseau d'envergure mondiale.

Les petites entreprises sont une pierre angulaire de l'économie du Manitoba. Monsieur le Président, notre gouvernement a été le premier au Canada – et à ce jour le seul – à éliminer l'impôt sur le revenu des petites entreprises, ce qui les aide à créer plus d'emplois.

Les petites entreprises ont apporté de nouvelles idées sur la manière de réduire les formalités administratives. De ce fait, nous allons réduire cette année la fréquence des déclarations de la taxe sur les ventes pour les petites entreprises.

Total des subventions pour les infrastructures municipales et le transport en commun



Nous reconnaissons que des ajustements additionnels concernant l'imposition des entreprises sont nécessaires afin d'aider à financer des appuis prioritaires pour ces dernières. Nous augmentons à 4 % l'impôt sur le capital des établissements financiers. Le crédit d'impôt pour dividendes est réduit à 8 %.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 1999, beaucoup de personnes ne croyaient plus à l'avenir du centre-ville de Winnipeg. Certains disaient qu'il n'y avait rien à faire.

Nous avons adopté un point de vue différent. Et aujourd'hui, nous constatons l'aboutissement d'une décennie d'investissements et de partenariats avec le secteur privé pour le centre-ville.

Il y a quelques jours à peine, lorsqu'on a demandé à David Thomson de s'exprimer sur ce renouveau, il a déclaré : « Il est évident que le gouvernement de cette province a trouvé le bon chemin ».

Le compliment est significatif de la part d'un tel chef de file.

C'est avec fierté que notre gouvernement a travaillé avec David Thomson, Mark Chipman et tous les intervenants de True North pour combattre les opposants à la construction du Centre MTS.

Et comme nous le savons tous, Monsieur le Président, dans les semaines suivant la publication de notre dernier budget, les Manitobains et les Manitobaines sont descendus dans les rues pour fêter le retour de nos Jets.

Parmi les nouveaux investissements vedettes au Manitoba figurent des projets dans le secteur du commerce de détail, y compris l'aménagement des sites de l'ancien stade et de l'ancien aréna à Polo Park et l'ouverture d'un magasin Ikea cet automne.

Ces changements d'envergure suscitent l'enthousiasme. Mais nous savons aussi que d'autres changements s'opèrent dans nos vies. De nos jours, les familles ont des horaires très chargés et les magasins du Manitoba sont confrontés à la concurrence des commerçants en ligne et de ceux situés de l'autre côté de la frontière.

Pour répondre à ces changements, nous allons assouplir les règles du magasinage le dimanche au Manitoba. À l'heure actuelle, celles-ci sont les plus restrictives de toutes les provinces. Nous travaillerons avec les représentants des entreprises et des travailleurs, et nous consulterons le public, pour veiller à ce que la possibilité de magasiner davantage le dimanche ne réduise pas le temps de qualité auquel ont droit les familles qui travaillent.

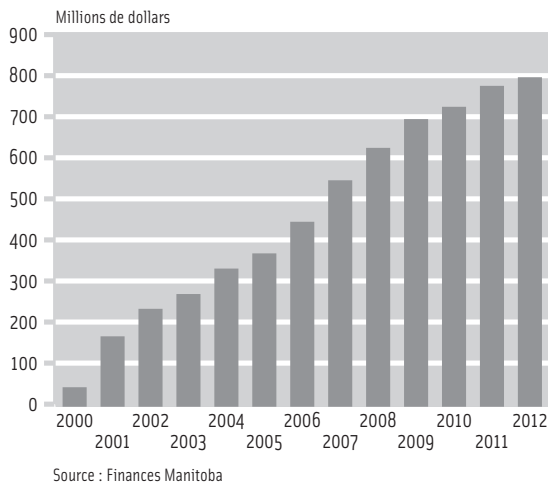
Notre intention est de moderniser le magasinage du dimanche avant la saison d'achat des Fêtes de cette année.

Le Musée canadien des droits de la personne attirera des touristes venus du monde entier et fera du Manitoba un centre international de recherche, de connaissances spécialisées et d'éducation dans le domaine des droits de la personne.

Tout comme nous, le milieu des affaires a confiance dans l'avenir du centre-ville de Winnipeg. Plus de 400 millions de dollars en investissements privés sont consacrés à l'aménagement ou à la construction de bâtiments résidentiels et commerciaux.

Nous poursuivons sur cette lancée et nous encourageons la poursuite du développement du centre-ville de Winnipeg :

Économies d'impôt personnelles cumulées depuis 2000



- en nous associant à la Ville de Winnipeg afin d'appuyer le travail en cours en ce qui concerne le quartier du sport, du tourisme et des divertissements;
- en transformant les terrains de stationnement extérieurs en lieux où la population peut demeurer, travailler et se divertir;
- en appuyant l'agrandissement du Centre des congrès de Winnipeg.

Nous avons été très heureux de présenter la première phase du réseau de transport en commun rapide à Winnipeg il y a seulement quelques semaines. Notre gouvernement s'est engagé à financer un tiers des prochaines phases d'agrandissement de ce réseau. Par ailleurs, nous allons de l'avant avec la Ville de Winnipeg en ce qui concerne un processus de sélection d'un corridor pour la construction du prochain tronçon qui ira jusqu'à l'Université du Manitoba et au nouveau stade.

Nous investirons dans les centres communautaires, les parcs et l'infrastructure municipale des quartiers partout en ville.

Les collectivités situées à l'extérieur de Winnipeg sont elles aussi prospères et en pleine croissance, et nous les aiderons à bâtir sur leurs réussites. Brandon connaît sa propre renaissance et l'aspect des rues de la « Ville du blé » change rapidement.

Notre gouvernement continue d'appuyer les efforts de Brandon pour revitaliser son centre-ville, y compris le projet Renaissance Brandon. Nous travaillons de concert avec la Ville de Brandon et le secteur privé afin d'aider au réaménagement de l'édifice historique McKenzie Seeds.

Nous mettrons à profit cette dynamique et continueront de créer de nouveaux logements à Brandon et de revitaliser les édifices sous-utilisés du centre-ville.

Notre gouvernement investit dans les activités récréatives afin que la qualité de vie des résidents de Brandon et de l'ouest du Manitoba soit encore meilleure. Les travaux continuent au centre de bien-être de l'Université de Brandon et au centre familial YMCA de Brandon, tout comme les améliorations à la piscine du Sportsplex de Brandon.

Au cours des dernières années, les producteurs agricoles ont fait face à des périodes difficiles, et les agriculteurs manitobains savent que le programme Agri-protection est leur première ligne de défense.

En 2012, les producteurs peuvent profiter des améliorations apportées au supplément de garantie contre l'humidité excessive, à l'assurance relative aux cultures fourragères en début d'exploitation et aux prestations pour le rétablissement de cultures fourragères.

Cette année, nous allons aussi affecter 1,5 million de dollars au fonds de développement économique pour les Métis, qui appuie le développement des entreprises dans les communautés métisses à l'échelle de la province.

Il y a 100 ans cette année, les limites du Manitoba étaient repoussées au nord jusqu'au 60^e parallèle, ce qui a donné à la province un littoral océanique, des forêts, des ressources minières et de l'énergie hydraulique. Nous continuerons d'exploiter le potentiel économique du nord du Manitoba en créant plus de possibilités d'éducation, de formation et d'emploi pour les familles dans cette région.

Les travaux du prochain projet hydroélectrique du Manitoba vont commencer, en partenariat avec les collectivités des Premières Nations.

Une école des mines ouvrira ses portes à Flin Flon plus tard cette année, et l'on a commencé la construction de nouvelles installations d'éducation et de formation à Thompson et au Pas.

Nous continuerons de collaborer avec des partenaires des Premières Nations sur le projet de site du patrimoine mondial, en mettant sur pied une industrie du tourisme culturel et écologique pouvant profiter pleinement du potentiel de la plus grande zone protégée du bouclier boréal d'Amérique du Nord. Nous apprécions l'appui du gouvernement fédéral qui reconnaît que notre forêt boréale mérite d'être inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les Manitobains et les Manitobaines savent à quel point les inondations peuvent avoir des effets dévastateurs sur les familles et les collectivités. Les inondations record de l'année dernière ont emporté des maisons et des entreprises, et ont touché des milliers de familles manitobaines. Les parcs, les routes et les ponts n'ont pas été épargnés, et la reconstruction prendra du temps.

Notre province a depuis longtemps coutume de tirer des leçons des inondations majeures et d'investir dans des initiatives d'atténuation de celles-ci afin de prévenir les dégâts et les difficultés excessives pour les familles manitobaines. Notre riposte aux inondations de 2011 ne sera pas différente.

Notre gouvernement continue d'appuyer Brandon dans son rétablissement après les inondations de 2011. Un financement sera accordé cette année afin d'améliorer la préparation aux inondations et d'accroître la protection pour protéger contre des inondations à récurrence de 300 ans.

Nous allons aussi améliorer la protection contre les inondations le long de la rivière Assiniboine et autour du lac Manitoba, tout en examinant les endroits où de futurs investissements et améliorations peuvent être faits pour atténuer les inondations.

La taxe sur l'essence, qui nous permet principalement de financer les projets d'infrastructure, n'a pas été augmentée depuis 1993. L'an dernier, les inondations ont infligé un coup dévastateur à notre infrastructure.

Une augmentation de 2,5 cents de la taxe sur l'essence soutiendra les grands travaux de reconstruction nécessaires après les inondations, assurera un financement stable et continu pour l'infrastructure publique et permettra de financer des projets futurs.

On ajustera la taxe sur les carburants du même montant. Nous harmoniserons aussi la base d'imposition de l'essence marquée avec celle en vigueur en Saskatchewan. Les droits d'immatriculation des véhicules augmenteront d'un maximum de 35 \$ par véhicule.

Monsieur le Président, toutes les recettes découlant de ces changements seront investies dans les routes, les ponts et d'autres éléments d'infrastructure. Nous le garantissons.

Les routes et les ponts constituent des investissements à long terme. Il faut des années pour les construire, et il faut les entretenir pour qu'ils durent longtemps.

L'année dernière, nous nous sommes engagés à affecter l'équivalent d'un point de pourcentage de la taxe de vente provinciale à l'investissement dans l'infrastructure municipale et le transport en commun.

Cet investissement croît avec le succès de l'économie du Manitoba et devrait connaître cette année une augmentation de 23 millions de dollars qui le fera passer à 262 millions de dollars.

Le Manitoba est la seule province qui inscrit officiellement cet engagement dans une loi.

Nous continuons d'aller de l'avant avec notre plan décennal de réfection des routes de la province, et nous sommes en avance sur notre engagement d'investir quatre milliards de dollars sur dix ans. Cette année, nous construirons et renouvellerons des milliers de kilomètres de routes, et nous rénoverons de nombreux ponts et passages supérieurs.

Cette année encore, les collectivités situées sur la rive est du lac Winnipeg ont été touchées par la fermeture prématurée de la saison des routes d'hiver. Notre gouvernement travaille en collaboration avec les collectivités locales afin de construire une route utilisable en toute saison.

Nous continuerons d'investir dans le réseau de routes de la rive est afin de relier les collectivités isolées, de créer des possibilités de formation et des emplois, et de faire baisser le coût de la vie pour plus de familles du Nord.

Au cours de la prochaine année, nous maintiendrons nos partenariats avec les chefs de file des Premières Nations afin de convaincre le gouvernement fédéral de participer au développement de ce lien routier important.

Nous continuons d'appuyer l'innovation et la protection environnementales. Cette année, nous prendrons des mesures visant à :

- faciliter le recyclage par les familles des déchets électroniques et des déchets ménagers dangereux;
- préserver l'habitat faunique;
- restaurer le lac Winnipeg tout en protégeant nos lacs et nos rivières;
- aider à faire du Manitoba un chef de file dans le domaine de la technologie des véhicules électriques.

Nous sommes également en train de mettre en place une stratégie environnementale pluriannuelle globale pour le Manitoba.

MAINTENIR L'ABORDABILITÉ

Nous sommes déterminés à ce que le Manitoba demeure une province où le coût de la vie est abordable.

Monsieur le Président, grâce aux allègements fiscaux instaurés depuis 1999, la population manitobaine va réaliser une épargne fiscale de plus de 1,2 milliard de dollars cette année.

Ceci comprend plus de 500 millions de dollars en impôts provinciaux sur le revenu, 334 millions de dollars en

impôts fonciers pour l'exercice 2012 et 424 millions de dollars d'économie pour les entreprises.

Ceci encourage le développement des entreprises et permet au Manitoba de demeurer l'une des provinces où le coût de la vie est le plus abordable.

Nous donnons suite à l'engagement que nous avons pris d'augmenter l'exemption personnelle de base de 250 dollars cette année, et d'augmenter de 75 dollars le montant maximum du crédit d'impôt foncier pour les personnes âgées afin de le faire passer à 1 025 dollars.

Nous allons introduire cette année des mesures législatives visant à garantir que les familles manitobaines paient la facture combinée d'électricité, de chauffage et d'assurance automobile la plus basse au Canada.

En conservant la puissance et le caractère collectif de nos services publics, au profit de toute la population manitobaine, nous pouvons nous assurer que notre province demeure parmi les endroits les plus abordables où vivre, travailler et élever une famille.

Nous allons également :

- limiter au taux de l'inflation toute augmentation des frais de scolarité et de la franchise du Régime d'assurance-médicaments;
- améliorer l'aide aux étudiants;
- réduire le prix du lait pour les collectivités éloignées du Nord.

Nous appuyons les améliorations proposées au Régime de pensions du Canada qui aideront à garantir un revenu de retraite adéquat à tous les résidents du Manitoba, et nous réitérons notre engagement à appuyer nos vaillants travailleurs par des augmentations régulières du salaire minimum. Cette année, le salaire minimum augmentera de 0,25 \$ le 1^{er} octobre.

CONCLUSION

Monsieur le Président, sur un plan plus personnel, je pense aujourd'hui à mon grand-père, Stan Paull, qui travailla pendant presque 40 ans à la municipalité rurale de Swan River, construisant des routes et des ponts qui reliaient les agriculteurs et les familles entre eux et à leurs communautés.

Aujourd'hui, nous poursuivons le travail de ceux, comme mon grand-père, qui ont construit notre province. Nous créons une passerelle entre le point où nous étions auparavant et celui où nous voulons arriver.

Le Budget 2012 prend des mesures fermes pour nous permettre de dépenser moins et plus intelligemment. Nous équilibrons ces mesures avec un accroissement équitable et modeste des recettes. Tous ces changements appuieront les services de première ligne, mettant l'accent sur nos priorités en cette période d'incertitude.

Le Budget 2012 prend des mesures fermes pour nous permettre de dépenser moins et plus intelligemment.

Le Manitoba a fait face à plusieurs défis au cours des dernières années. Durant la période d'incertitude économique mondiale et à la suite des inondations, nous avons pris des décisions mesurées concernant l'avenir de notre province.

Les résultats ont été excellents. Nous avons évité les réductions et les pertes d'emplois qui ont été observées ailleurs dans le monde et nous avons réduit nos propres dépenses.

Nous ne renoncerons jamais à notre engagement d'assurer un coût de la vie abordable aux familles du Manitoba.

Ensemble, nous bâtissons un Manitoba où chaque famille reçoit les soins de santé dont elle a besoin au moment opportun.

Ensemble, nous bâtissons un Manitoba où d'excellentes écoles et de grandes possibilités de formation donnent aux jeunes un bon départ dans la vie.

Ensemble, nous bâtissons les routes et les ponts qui relient les collectivités et renforcent notre économie.

En mettant l'accent sur les priorités, nous permettrons au Manitoba d'aller de l'avant en cette période d'incertitude et de se diriger vers un avenir prometteur.